

Nanterre, le 6 mai 2015

### ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 27 MAI 2015

---

Informations prévues par l'article R.225-73-1 du Code de commerce  
relatives au nombre total de droits de vote et d'actions à la date de publication de l'avis préalable

<b>Date de publication de l'avis préalable au BALO</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Nombre total de droits de vote théoriques</b>	<b>Nombre total de droits de vote exerçables</b>
20 avril 2015	123 925 210	188 095 197	188 061 794